

COMMUNE DE SAINT-LAURE

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize septembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 07/09/2024 en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal et des Mariages de la commune sous la présidence de M. Grégory VILLAFRANCA.

PRÉSENTS : Grégory VILLAFRANCA, Fabrice RODDIER, Delphine BARGIBAUX, Monique DURAND, Gérard COULAUD, Nicolas GENDRE, Lydie TOTAIN, Baptiste BARDET, Christophe MENDES, Thierry BASSEUX, Monique GORCE, Alain MAUBLANT

ABSENT EXCUSÉ : Hassan FENEYROL donne pouvoir à Christophe MENDES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Baptiste BARDET

En début de séance, Monsieur le Maire, rend un hommage à Monsieur Christian BLANCHARD, premier adjoint au Maire de la commune qui est décédé le 7 juillet 2024. Il demande l'observation d'une minute de silence.

Monsieur le Maire fait part également des condoléances adressées par Madame Marion CANALES, Sénatrice du Puy-de-Dôme.

N° : 2024/18 : Détermination du nombre des Adjointes

Suite au décès de M. Christian BLANCHARD, premier adjoint au Maire, il est proposé au Conseil Municipal de fixer le nombre d'adjoints à 3 au lieu de 4 auparavant.

Ainsi, les adjoints en place pourraient remonter d'un cran dans l'ordre du tableau en conservant leurs délégations :

- M. Fabrice RODDIER deviendrait Premier adjoint
- Mme Delphine BARGIBAUX deviendrait Deuxième adjointe
- Mme Monique DURAND deviendrait Troisième adjointe

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- De fixer le nombre d'adjoints au Maire à 3 au lieu de 4 précédemment ;
- De faire remonter d'un cran les adjoints en poste dans l'ordre du tableau de la manière suivante :
 - M. Fabrice RODDIER : premier adjoint au Maire
 - Mme Delphine BARGIBAUX : deuxième adjointe au Maire
 - Mme Monique DURAND : troisième adjointe au Maire

N° : 2024/19 : Délégations des Adjoints au Maire

Suite au décès de M. Christian BLANCHARD, premier Adjoint au Maire, et à la délibération qui fixe désormais le nombre d'Adjoints au Maire à 3 contre 4 précédemment, il est proposé que les adjoints conservent leurs délégations.

Ainsi, les délégations des Adjoints seraient les suivantes :

- M. Fabrice RODDIER, premier Adjoint au Maire resterait en charge des affaires générales, des finances, des ressources humaines et de la sécurité
- Mme Delphine BARGIBAUX, deuxième Adjointe au Maire resterait en charge des affaires associatives et culturelles et de l'enfance-jeunesse
- Mme Monique DURAND, troisième Adjointe au Maire resterait en charge de la communication et de la vie locale

Le Maire, M. Grégory VILLAFRANCA reprendrait les délégations de M. Christian BLANCHARD en ce qui concerne les travaux, l'urbanisme, l'environnement et l'agriculture.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- Que les adjoints conservent leurs délégations précédentes de la manière suivante :
 - M. Fabrice RODDIER, premier Adjoint au Maire : affaires générales, finances, ressources humaines et sécurité
 - Mme Delphine BARGIBAUX, deuxième Adjointe au Maire : affaires associatives et culturelles et enfance-jeunesse
 - Mme Monique DURAND, troisième Adjointe au Maire : communication et de la vie locale
- Que le Maire, M. Grégory VILLAFRANCA reprenne les délégations de M. Christian BLANCHARD : travaux, urbanisme, environnement et agriculture.

N° : 2024/20 : Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : désignation du Conseiller communautaire suppléant

Suite au décès de M. Christian BLANCHARD, premier Adjoint au Maire, il convient de désigner un nouveau conseiller communautaire suppléant au sein de l'agglomération Riom Limagne et Volcans.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal.

L'article L.273-12 du code électoral prévoit ainsi que le conseiller municipal appelé à remplacer un conseiller communautaire est le premier membre du conseil municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire qui le suit dans l'ordre du tableau.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- De désigner M. Fabrice RODDIER, Premier Adjoint au Maire comme Conseiller communautaire suppléant au sein de la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans.

N° : 2024/21 : Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : élection d'un membre titulaire et suppléant à la Commission Intercommunale d'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH)

Suite au décès de M. Christian BLANCHARD, premier Adjoint au Maire, il convient d'élire un nouveau membre titulaire et suppléant à la Commission Intercommunale d'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH) au sein de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans.

- La candidature de M. Thierry BASSEUX est proposée comme membre titulaire
- La candidature de Mme Delphine BARGIBAUD est proposée comme membre suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De procéder à une élection à mains levées ;
- D'élire à l'unanimité, M. Thierry BASSEUX comme membre titulaire et Mme Delphine BARGIBAUD comme membre suppléant à la Commission Intercommunale d'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH) au sein de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans.

N° : 2024/22 : Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : élection d'un membre titulaire et suppléant à la Commission environnement et développement durable.

Suite au décès de M. Christian BLANCHARD, premier Adjoint au Maire, il convient d'élire un nouveau membre titulaire et suppléant à la Commission environnement et développement durable au sein de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans.

- La candidature de M. Thierry BASSEUX est proposée comme membre titulaire
- La candidature de Mme Lydie TOTAINE est proposée comme membre suppléant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De procéder à une élection à mains levées ;
- D'élire à l'unanimité, M. Thierry BASSEUX comme membre titulaire et Mme Lydie TOTAINE comme membre suppléant à la Commission environnement et développement durable au sein de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans.

N° : 2024/23 : Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : élection d'un membre suppléant à la Commission eau et assainissement

Suite au décès de M. Christian BLANCHARD, premier Adjoint au Maire, il convient d'élire un nouveau membre suppléant à la Commission environnement et développement durable au sein de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans.

- La candidature de M. Gérard COULAUD est proposée comme membre suppléant.

Pour information, M. Grégory VILLAFRANCA est membre titulaire de cette commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De procéder à une élection à mains levées ;
- D'élire à l'unanimité, M. Gérard COULAUD comme membre suppléant à la Commission eau et assainissement au sein de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans.

N° : 2024/24 : Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : élection d'un membre suppléant à la Commission mobilité et transport.

Suite au décès de M. Christian BLANCHARD, premier Adjoint au Maire, il convient d'élire un nouveau membre suppléant à la Commission mobilité et transport au sein de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans.

- La candidature de Mme Delphine BARGIBAUX est proposée comme membre suppléant

Pour information, M. Alain MAUBLANT est membre titulaire de cette commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De procéder à une élection à mains levées ;
- D'élire à l'unanimité, Mme Delphine BARGIBAUX comme membre suppléant à la Commission mobilité et transport au sein de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans.

N° : 2024/25 : SEMERAP : Election d'un représentant aux assemblées générales des actionnaires, à l'assemblée spéciale des Petits Porteurs et au comité de contrôle analogue de la SEMERAP.

Suite au décès de M. Christian BLANCHARD, premier Adjoint au Maire, il convient d'élire un nouveau représentant aux assemblées générales des actionnaires, à l'assemblée spéciale des Petits Porteurs et au comité de contrôle analogue de la SEMERAP.

- La candidature de M. Gérard COULAUD est proposée comme membre titulaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De procéder à une élection à mains levées ;
- D'élire à l'unanimité, M. Gérard COULAUD comme représentant aux assemblées générales des actionnaires, à l'assemblée spéciale des Petits Porteurs et au comité de contrôle analogue de la SEMERAP.

N° : 2024/26 : SMEA de la Basse Limagne : élection d'un délégué titulaire et suppléant

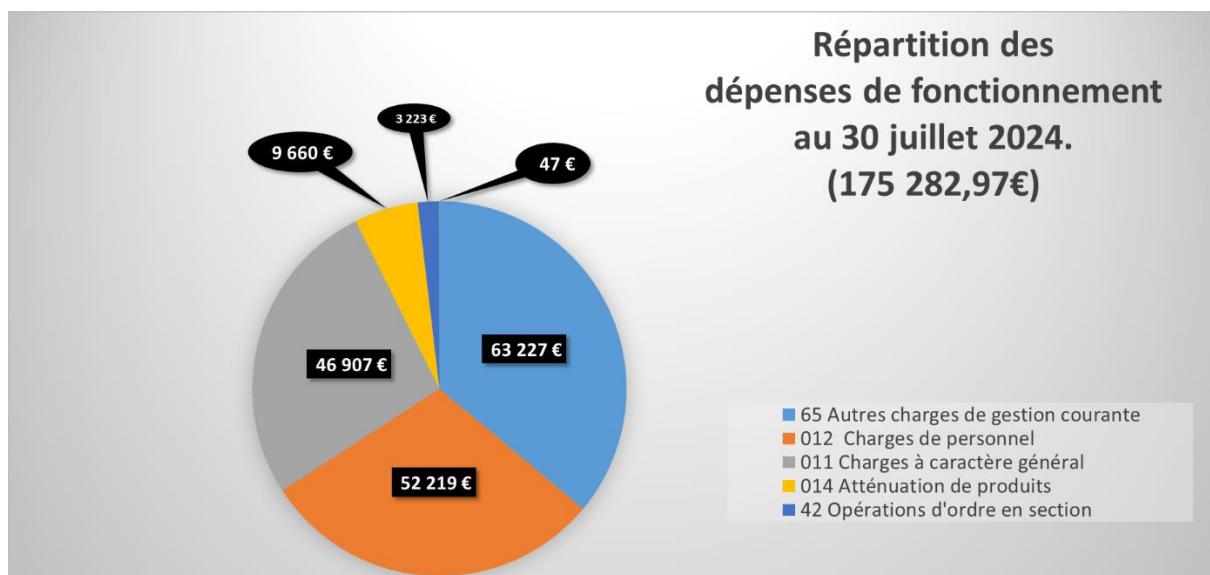
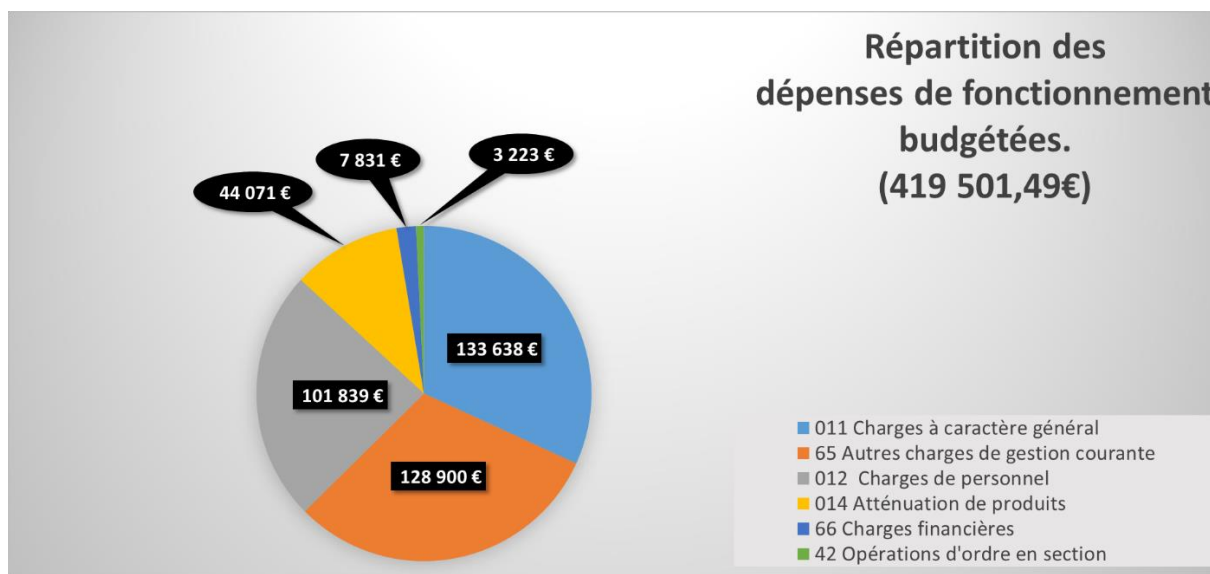
Suite au décès de M. Christian BLANCHARD, premier Adjoint au Maire, il convient de désigner un nouveau délégué titulaire et suppléant au sein du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Basse Limagne.

- La candidature de M. Gérard COULAUD est proposée comme délégué titulaire
- La candidature de M. Grégory VILLAFRANCA est proposée comme délégué suppléant

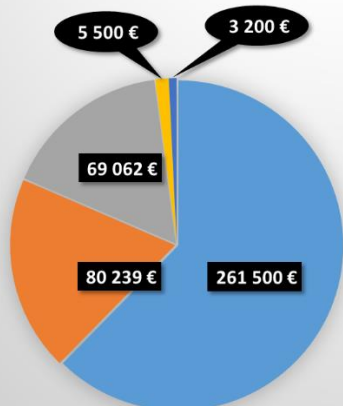
Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- De procéder à une élection à mains levées ;
- D'élire à l'unanimité, M. Gérard COULAUD comme délégué titulaire et M. Grégory VILLAFRANCA comme délégué suppléant au sein du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Basse Limagne.

Présentation d'un point financier arrêté à la date du 31 juillet 2024, par M. Fabrice RODDIER :

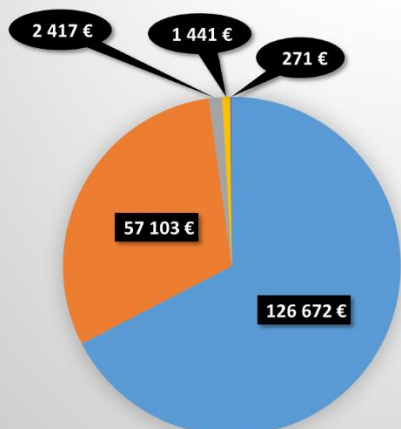


Répartition des recettes de fonctionnement budgétées. (419 501,49€)



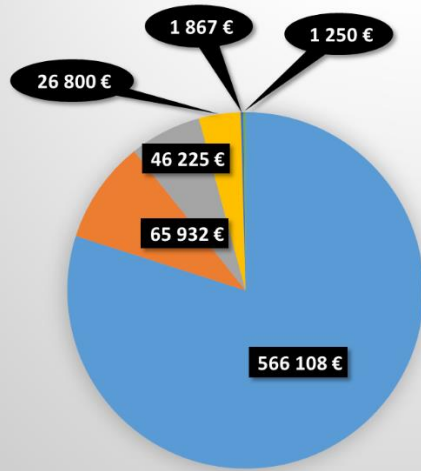
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations et participations
- 002 Excédent antérieur reporté de fonctionnement
- 75 Autres produits de gestion courante
- 70 Produits des services

Répartition des recettes de fonctionnement au 30 juillet 2024. (187 904,06€)



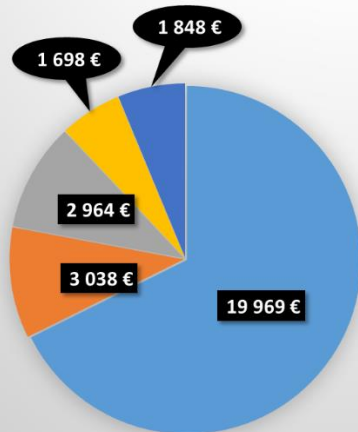
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 70 Produits des services
- 013 remboursements

**Répartition des dépenses d'investissement budgétées.
(708 181,56€)**



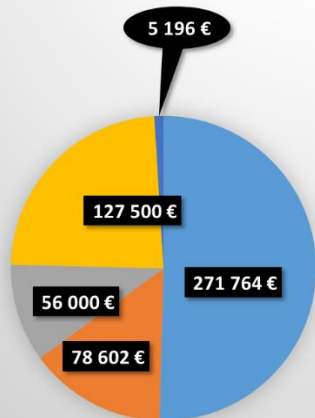
- 23 Immo corporelle en cours
- 20 Immobilisations incorporelles
- 16 Remboursements d'emprunts
- 21 Immobilisation corporelles

**Répartition des dépenses d'investissement au 30 juillet 2024.
(29 517,43€)**



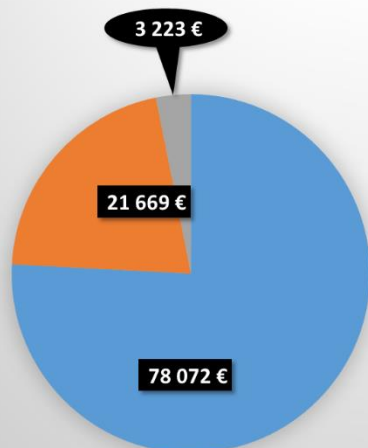
- 23 Immo corporelle en cours
- 21 Immobilisation corporelles
- 20 Immobilisations incorporelles
- 204 Subventions d'équipement
- 27 Autres immos financières

Répartition des recettes d'investissement budgétées. (708 181,56 €)



- 13 Subventions d'investissement
- 001 Solde d'exécution d'investissement reporté
- 16 Emprunts et dettes assimilées
- 10 Dotations fonds divers réservés
- 040 Opérations d'ordre entre sections reportées

Répartition des recettes d'investissement au 30 juillet 2024 (102 964,00 €)



- 10 Dotations fond divers réservé
- 13 Subv du GFP de rattachement
- 040 Opérations d'ordre entre sections reportées

Rapport du Maire

Monsieur le Maire propose de faire l'acquisition de grilles d'exposition pour la commune ainsi que de manges-debout. Il précise qu'une offre a été adressée en Mairie avec 9 grilles d'exposition achetées, 9 offertes, soit 18 grilles pour 1 170 € H.T. et 7 manges-debout achetés, 3 offerts pour 742 € H.T.

Le Conseil Municipal valide la proposition d'achat des grilles d'exposition et propose de regarder vers un autre fournisseur pour les manges-debout.

Il est également proposé d'acheter quelques pieds avec les grilles d'exposition.

Monsieur le Maire rappelle qu'une balade commentée le long des haies de Saint-Laure aura lieu le dimanche 22 septembre de 9h à 12h30 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en partenariat avec la mission haies du Puy-de-Dôme et l'association « Saint-Laure, mémoire et patrimoine ».

Rapport des Adjointes et des Conseillers Municipaux sur leurs délégations

Compte-rendu de Fabrice RODDIER – 1^{er} Adjoint :

M. Fabrice RODDIER indique que la CLECT de RLV est décalée au 16 octobre prochain à 17h.

Compte-rendu de Delphine BARGIBAUD – 2^{ème} Adjoint :

Mme Delphine BARGIBAUD rappelle que le forum des associations se tiendra le samedi 14 septembre de 10h à 12h et que celui-ci sera suivi de la réunion du calendrier 2025 des manifestations avec les associations. Elle ajoute qu'un ciné goûter aura lieu à 15h, le même jour, à la salle des fêtes, à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes avec la diffusion de Vice-Versa 1. A cette date, elle indique que 40 enfants se sont inscrits.

Elle souhaite remercier les membres du CMJ ainsi que leurs familles pour leur implication dans le cadre du repas champêtre du 14 juillet où 171 repas ont pu être servis.

Mme Delphine BARGIBAUD indique que la seconde journée des talents se tiendra le samedi 19 octobre à la salle des fêtes. A ce jour, 9 personnes se sont inscrites pour exposer. Elle ajoute qu'une soirée d'observation aura lieu en fin de journée à l'initiative de l'association d'astronomie de RIOM.

Compte-rendu de Monique DURAND – 3^{ème} Adjoint :

Mme Monique DURAND souhaite remercier toutes les personnes qui se sont impliquées pour l'organisation du 13 juillet ainsi que les habitants pour leur présence.

Elle indique que le travail se poursuit sur la mise à jour du site internet avec M. Gérard COULAUD.

La commission communication de RLV se réunira le 20 octobre prochain.

Une réunion du CCAS sera organisée le 20 septembre afin de préparer l'organisation du repas des aînés et une marche bleue qui aura lieu le 17 novembre en faveur des personnes atteintes du cancer de la prostate.

Mme Monique DURAND indique avoir fait remonter au CLIC les souhaits d'ateliers pour 2025. Elle rappelle que des ateliers de marche nordique auront lieu sur le mois d'octobre à SAINT-LAURE. Elle fait part également de sa participation à 2 réunions du CLIC comme référente, à savoir une le 19 septembre et la seconde le 19 novembre.

Elle participera le 18 septembre prochain à la commission tourisme de RLV et le 19 septembre à la commission de la vie culturelle.

Elle indique que la commune accueillera une balade contée le mercredi 23 octobre à 15h à l'initiative du Pays d'Art et d'Histoire de RIOM.

Rapport des Conseillers Municipaux :

M. Gérard COULAUD confirme l'avancée de la mise à jour du site internet de la commune. Il fait part de sa participation prochaine à 2 réunions sur le schéma cyclable porté par RLV à l'échelle du territoire.

M. Thierry BASSEUX indique que les composteurs partagés fonctionnent bien et qu'il passe régulièrement sur les sites.

Il indique que l'association « Saint-Laure, mémoire et patrimoine » organise une exposition autour de la vigne et du vin, le samedi 5 octobre, de 14h à 18h, sur le site de la vigne à proximité des maisons de vigne.

Il informe que le comité des fêtes organisera son marché de Noël le 8 décembre prochain de 9h à 15h.

M. Nicolas GENDRE demande ou en est la possibilité d'installer un miroir pour sortir de la rue du Stade sur la RD 224. Monsieur le Maire lui répond que ce point a été oublié lors des travaux sécuritaires 2024 et sera reporté.

M. Alain MAUBLANT fait part de sa participation à la commission transports et mobilités de RLV le 12 septembre dernier. Il revient sur les turpitudes de la rentrée scolaire et ajoute qu'un médiateur a été recruté par Kéolis.

Mme Lydie TOTAIN indique que le Tennis Club de Saint-Laure et le VII des Bazets organisent leur vide grenier le 13 octobre.

Questions/remarques du public :

Ce Conseil a fait l'objet d'une retransmission en direct sur la page Facebook de la Commune de SAINT-LAURE. Aucune question n'a été posée en ligne.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h45.

Le Président de séance, Grégory VILLAFRANCA		Le Secrétaire de séance, Baptiste BARDET	
--	--	---	--